

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

Sciences économiques et sociales

ÉPREUVE DU MARDI 16 JUIN 2026

Durée de l'épreuve : 4h00

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte **10** pages numérotées de **1/10** à **10/10**.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment les questions environnementales peuvent-elles devenir un problème public ?

DOCUMENT 1

Nombre de publications scientifiques de 15 pays sur la protection de l'environnement

	Nombre de publications		Évolution entre 2010 et 2020 (coefficient multiplicateur)
	2010	2020	
Chine	10 709	62 918	5,9
États-Unis	14 976	24 783	1,7
Inde	2 501	13 577	5,4
Royaume-Uni	3 680	7 933	2,2
Allemagne	3 361	7 131	2,1
Italie	2 249	6 691	3,0
Corée du Sud	2 041	6 520	3,2
Espagne	2 644	6 486	2,5
Brésil	1 681	6 294	3,7
Iran	858	6 022	7,0
Australie	2 271	5 756	2,5
Canada	2 632	5 433	2,1
France	2 545	4 724	1,9
Japon	2 834	4 472	1,6
Taïwan	1 732	2 352	1,5
Total	75 509	230 900	3,1

Source : d'après Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche, *État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*, n° 15, d'après Base OST (Observatoire des Sciences et Techniques), 2022.

DOCUMENT 2

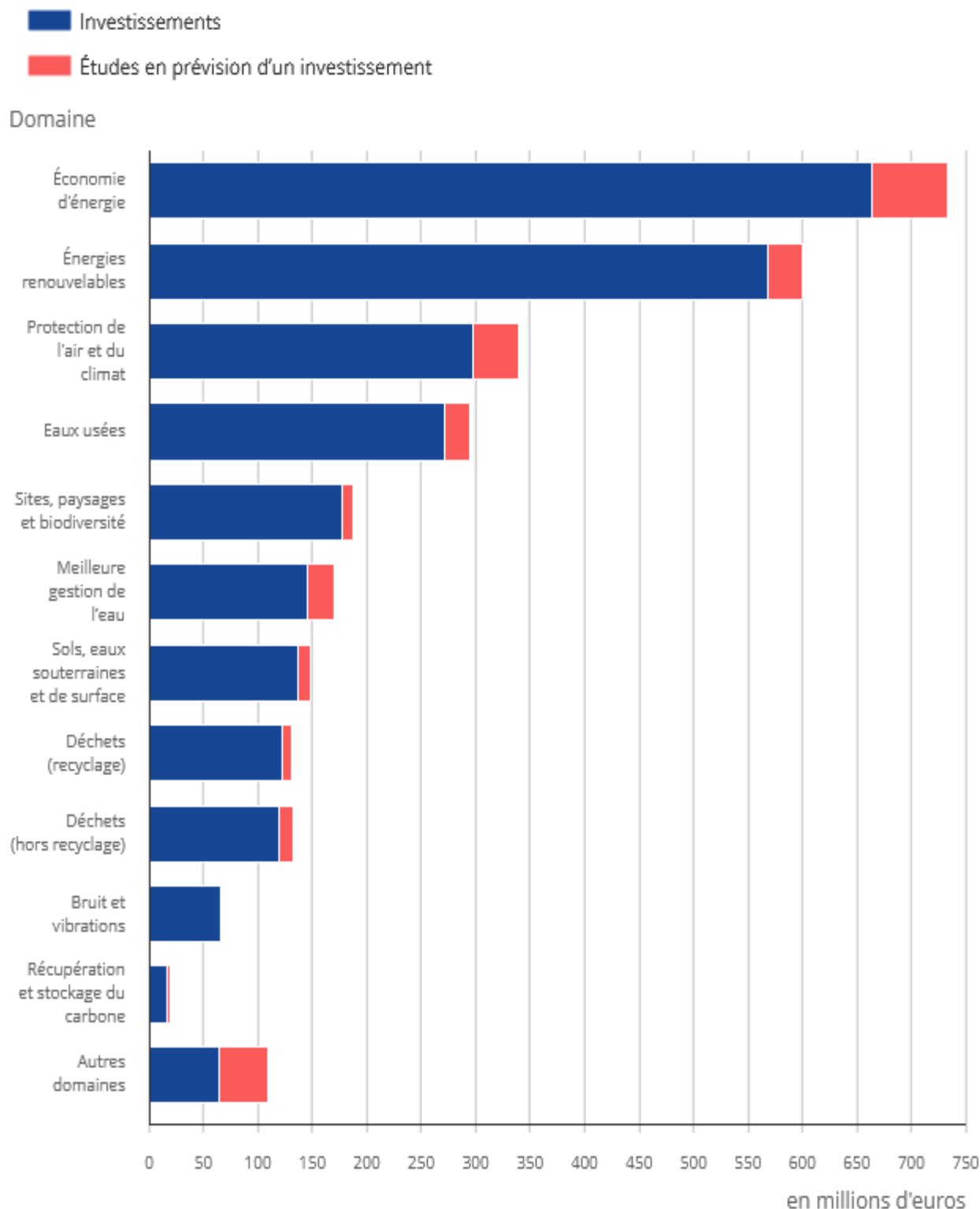
Sondage : « Dans cette liste, quelle est la question qui vous paraît la plus importante aujourd’hui pour la France ? (Une seule réponse possible) »

En %	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
La hausse des prix	10	9	6	5	6	8	12	7	8	38	28	26
L'immigration	3	10	16	15	14	19	14	9	14	9	13	15
L'environnement / La transition écologique	7	2	4	5	6	8	16	10	13	10	12	9
La sécurité des biens et des personnes	5	4	5	12	9	8	8	5	11	5	12	9
Les inégalités	10	7	7	8	9	10	10	8	7	7	6	7
L'emploi	37	35	37	30	29	22	16	19	12	7	5	5

Source : d'après ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), *Les Représentations sociales du changement climatique*, 25^e vague du baromètre, 2024.

DOCUMENT 3

Investissements des entreprises pour protéger l'environnement en 2023



Champ : France, industries extractive et manufacturière (y compris artisanat commercial) et énergie ; établissements de 20 salariés ou plus.

Source : INSEE, *Investissements des entreprises pour protéger l'environnement*, 2025.

Lecture : En 2023, en matière d'énergies renouvelables, les entreprises ici analysées ont investi environ 560 millions d'euros, et prévoient d'investir 40 millions d'euros à l'avenir.

DOCUMENT 4

Il est assez rare de voir sur une même scène un chef d'entreprise du CAC 40 et un pirate. Ce 23 juin, sur les quais de Seine à Paris, dans un lieu à mi-chemin entre péniche et bar branché, Alexandre Ricard, le PDG du groupe Pernod Ricard, et Paul Watson posent ensemble pour la postérité.

Dans le milieu de la protection des océans, Paul Watson est une star. Un militant écologiste connu pour ses faits d'armes – le fameux sauvetage de bébés phoques avec Brigitte Bardot sur la banquise en 1977, quelques baleiniers coulés depuis –, exilé en France sous le coup de deux mandats d'arrêt internationaux. Barbe blanche et chemise ouverte sur tee-shirt pour l'un, costume sérieux et sourire mesuré pour l'autre. Inutile de préciser qui porte quoi.

Tous deux sont venus soutenir le lancement de Take OFF (Take Ocean For Future), une opération menée par l'Institut océanographique Paul-Ricard pour lever des fonds et mettre la recherche au cœur de la protection de l'océan. *« Je suis très à l'aise avec ce mélange des genres, précise Patricia Ricard, la présidente de l'institut. Parce que chacun peut attirer l'attention avec ses méthodes. » [...]*

Watson a [...] rappelé que *« si l'océan meurt, nous mourrons aussi »*. Alexandre Ricard a, lui, endossé son costume rassurant de « plus jeune chef d'entreprise du CAC 40 », dont le groupe finance déjà à 75% l'action de l'institut. *« Il faut que notre action sorte du petit monde de la mer. Il y a urgence »*, souligne sa cousine Patricia Ricard, aux manettes depuis dix ans. Pour elle, le déclic a eu lieu avec la COP 21 en France : *« On a pensé que tout ce qu'on disait et faisait depuis des années dans notre coin pouvait avoir un écho. Et quand Alexandre prend la parole, il est plus facilement entendu par ses pairs, il touche un public plus large que le nôtre. » [...]*

Et le PDG du numéro deux mondial dans le secteur des vins et spiritueux d'expliquer avec pédagogie qu'*« en Australie les vendanges ont, en dix ans, été déplacées de janvier à mars pour cause de dérèglement climatique »*. Or, pour un bon champagne, il faut du raisin de qualité. Pour une bonne vodka, un climat adapté aux champs. Surtout, *« il ne faut pas oublier que le pastis est constitué en majorité d'eau »*. Un pirate est un pirate, un patron est un patron.

Source : Lisa VIGNOLI, « Paul Watson l'écolo et Alexandre Ricard le patron unis pour protéger l'océan », *Le Monde*, 30 juin 2016.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous expliquerez une difficulté soulevée par les chocs asymétriques dans le cadre de la zone euro.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Vote systématique¹ aux élections nationales de l'année en 2002, 2012 et 2022 par âge et diplôme (en % des inscrits)

	2002	2012	2022
Ensemble de la population	47,6	47,8	37
Par âge			
18-29 ans	31,4	26,8	17,3
30-64 ans	49,1	50,1	37,2
65 ans et plus	55,7	56,5	47,7
Par diplôme			
Aucun diplôme	45,6	42,2	28,8
Diplôme inférieur au baccalauréat	51,8	49,2	38,1
Baccalauréat	52,2	46,9	33,3
Diplôme de l'enseignement supérieur	54,5	53,8	43,7

Champ : Personnes inscrites sur les listes électorales et résidant en France métropolitaine.

Source : D'après Élisabeth ALGAVA et Kilian BLOCH, « Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser », *Insee Première*, n° 1929, 17/11/2022.

1 : Vote systématique : ont voté à tous les tours des élections nationales de cette année-là (présidentielles et législatives).

Questions :

1. À l'aide des données du document et d'un calcul simple, vous comparerez l'évolution du vote systématique des 18-29 ans à celle de l'ensemble de la population entre 2012 et 2022. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. (4 points)

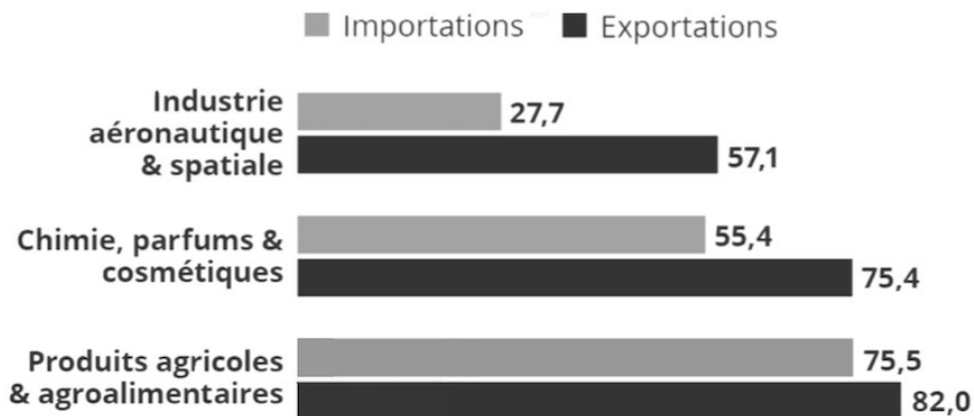
**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d'un pays, c'est-à-dire son aptitude à exporter.

DOCUMENT 1

**Secteurs industriels avec l'excédent commercial le plus élevé en France sur un an
(septembre 2023 - août 2024), en milliards d'euros**



Source : Tristan GAUDIAUT, « Les fleurons de l'industrie française à l'export », www.statista.com, 24 octobre 2024.

DOCUMENT 2

Aequs Aerospace France¹ monte en capacité en se dotant d'une nouvelle machine d'usinage cinq axes à très haute vitesse. Un investissement de 2 millions d'euros pour ce sous-traitant aéronautique de Cholet (Maine-et-Loire). « C'est la première machine neuve que nous achetons depuis sept ans. Elle répond à un impératif de productivité demandé par notre principal client. Sans cet investissement, nous perdions le marché », explique Olivier de Rohan-Chabot, directeur de l'usine choletaise. Le nouvel équipement doit en effet usiner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 des pièces de fonderie en aluminium destinées à la fabrication de trains d'atterrissage, pour le compte de Safran Landing Systems².

La filiale française du groupe indien Aequs Aerospace est en effet active dans l'usinage de pièces aéronautiques complexes et à forte valeur ajoutée pour les programmes neufs des avionneurs et pour la fourniture de pièces de rechange à destination des compagnies aériennes. Elle produit ainsi des éléments de trains d'atterrissage et des composants moteur équipant l'Airbus A320, l'ATR 72 pour les trains d'atterrissage, ou encore le Falcon 7X de Dassault, ainsi que certains programmes militaires. « Les commandes d'avions neufs explosant, nous enregistrons une croissance de 20 % depuis la sortie de crise du Covid. Cette tendance devrait se maintenir au cours des trois prochaines années », indique le directeur d'Aequs Aerospace France.

Depuis 2022, cette entreprise de 70 salariés a en effet vu son chiffre d'affaires passer de 6,5 à 11 millions d'euros sur son dernier exercice clôt en mars 2025. Olivier de Rohan-Chabot table ainsi sur un atterrissage à 15 millions d'euros pour l'exercice 2025-2026. « [...], nous prenons de nouveaux marchés notamment dans les pièces de prototypage. Un domaine très spécifique qui nous permet de nous positionner auprès de nos clients en vue de l'adoption en série des prochaines motorisations », ajoute le dirigeant. En conséquence, Aequs Aerospace a créé dix postes ces deux dernières années à Cholet.

Source : d'après Cédric MENUET, « Aequs Aerospace France augmente ses capacités de production en Maine-et-Loire », www.lesechos.fr, 16 mai 2025.

1 : Aequs Aerospace France : filiale du groupe indien Aequs Aerospace.

2 : Safran Landing Systems : entreprise française, filiale du groupe Safran, spécialisée dans le domaine aéronautique.

DOCUMENT 3

Évolution du salaire moyen par tête (en indice), et croissance de la productivité globale des facteurs (en indice) dans quelques pays, 2000-2022

	2000	2005	2010	2015	2020	2022
Allemagne						
Salaire moyen par tête, indice base 100 en 2000	100	102	103	112	117	115
Croissance de la productivité globale des facteurs, indice base 100 en 2000	100	103	103	108	111	112
Espagne						
Salaire moyen par tête, indice base 100 en 2000	100	99	108	104	102	100
Croissance de la productivité globale des facteurs, indice base 100 en 2000	100	98	98	99	98	102
États-Unis						
Salaire moyen par tête, indice base 100 en 2000	100	105	110	115	127	127
Croissance de la productivité globale des facteurs, indice base 100 en 2000	100	108	113	113	117	117
France						
Salaire moyen par tête, indice base 100 en 2000	100	107	114	118	116	121
Croissance de la productivité globale des facteurs, indice base 100 en 2000	100	103	102	104	103	101
Japon						
Salaire moyen par tête, indice base 100 en 2000	100	101	99	97	100	100
Croissance de la productivité globale des facteurs, indice base 100 en 2000	100	104	103	108	108	109

Source : d'après Un monde en mutation – Productivité, compétitivité et transition numérique, *Rapport du Conseil National de Productivité*, 14 avril 2025.